

DOT FONDS DE DOTATION*

DOT - 31, rue des Sablons 60200 COMPIÈGNE

Un moyen d'affecter une partie de vos impôts à une œuvre d'intérêt général.

DOT finance des associations et des projets qui touchent la Famille, la protection de la vie et des œuvres de bienfaisance.

Nous devons contrer le déferlement des idéologies mortifères.

De nombreux bénévoles sont engagés dans ces actions il leur faut des moyens financiers.

Vous payez des impôts vous pouvez agir ici et maintenant.

Un reçu fiscal vous sera adressé à réception de votre chèque.

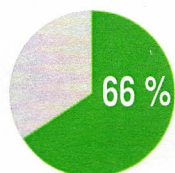
MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ

* **Le fonds de dotation est une personne morale à but non lucratif**, de droit privé (comme les associations et fondations). Elle reçoit et gère les biens de toute nature qui lui sont apportés, soutient financièrement et/ ou réalise une œuvre ou des missions d'intérêt général. Le Fonds de dotation « Dot » est conforme à l'article 140 de la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie. « *Un fonds de dotation se crée comme une association et se finance comme une fondation* » Christine Lagarde

AIDEZ-NOUS ! VOUS ÊTES PARTICULIER OU ENTREPRISE

DÉDUCTION FISCALE

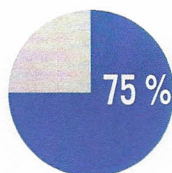
Impôt sur le revenu (IRPP)



les dons versés **ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66 %** dans les limites de 20 % du revenu imposable.

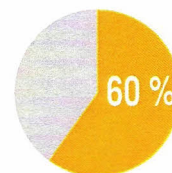
Les dons dépassant le plafond sont reportables sur les 5 années suivantes et ouvrent droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions.

Impôt sur la fortune (ISF)



les dons versés **ouvrent droit à une réduction d'impôt de 75 %** des montants donnés, limitée à 50 000€.

Impôt sur les sociétés (IS)



les dons versés **ouvrent droit à une réduction d'impôt de 60 %** dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaire annuel.

Formulaire à remplir et à renvoyer avec votre chèque à l'ordre de : « **DOT** »
à **DOT** - 31, rue des Sablons 60200 COMPIÈGNE

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom :

Prénom :

Entreprise :

Adresse :

Tél :

Mobile :

Mail :@.....

Affectation du don

Affectation libre Affectation du don à :

Montant du don

10 € 50 € 100 € 500 € Autre montant : €

Reçu

IRPP ISF IS